

<https://conduite-routiere.enseigne.ac-lyon.fr/spip/?Conditions-d-utilisation-des-vehicules-d-apprentissage>

Conditions d'utilisation des véhicules d'apprentissage

- Espace enseignants - Pédagogie - Flotte captive -

Date de mise en ligne : jeudi 27 mai 2010

Copyright © CONDUITE ROUTIERE - Tous droits réservés

Conditions d'utilisation des véhicules d'apprentissage

L'utilisation des véhicules dits "en flotte captive", c'est à dire uniquement à l'intérieur d'un établissement scolaire, pour l'enseignement du plateau et des manœuvres, relève de règles strictes.

Dans ce document, le détail et les textes de références sont repris.